

§ II- LETTRES, N°446 (a)

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°204 (a)

A LA SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL, N°1 (a)

Nérac, 12 mars 1856.

Monsieur et bien cher Confrère,

Qu'il nous soit permis de vous rappeler que le 4 janvier dernier nous vous avons adressé un mandat de 19 Fr.30 en paiement de quelques brochures que nous vous demandions et dont vous retrouverez la note sans doute, et aussi pour le prix de 3 nouveaux abonnements que nous vous demandions à l'adresse de M. Dupin fils, carrier à Nérac, M. Ch. du Bernet avocat à Nérac, M. de Vacquier-Limon, propriétaire à Nérac.

Nous n'avons reçu ni ces brochures ni les bulletins. Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien réparer au plus tôt cette erreur en envoyant aux adresses ci-dessus les trois numéros du bulletin déjà parus en 1857 et en faisant déposer les brochures chez MM. Périnet et Duclos rue St Denis 266, Paris.

Cette erreur vient sans doute de ce que quelques jours plus tôt, le 34 décembre 1856, nous vous avons adressé un autre mandat de 21 Fr.50 pour quelques brochures et 3 abonnements au bulletin mais nous avons déjà reçu ce qui faisait l'objet de cette première demande.

Aujourd'hui, en outre de ce que nous vous réclamons en suite de notre mandat du 4 janvier, nous vous prions de faire remettre à l'adresse de MM. Périnet et Duclos pour MM. Gautier et Pezé négociants à Nérac un numéro du Bulletin de septembre 1856 et un numéro complémentaire du mois de février 1856 où figurent les



détails de l'assemblée générale tenue à Rome sous la présidence de Sa Sainteté.

Vous aurez aussi la bonté d'inscrire un nouvel abonnement au Bulletin à l'adresse de M. Darodes, chapelier place St Nicolas à Nérac. Nous vous adressons en timbres poste

60 c. pour les 2 numéros du bulletin
3 pour un abonnement
 total 3.60

Nous saisissons cette occasion, Monsieur et bien cher confrère, pour nous entretenir un instant avec vous de notre petite et chère conférence.

Jusqu'à ce jour tout ou à peu près nous a réussi; nous voici maintenant arrivés au jour de l'épreuve.

Nous avons toujours vécu avec nos propres ressources; mais comptant toujours sur des dons qui n'arrivaient pas, sur les bienfaiteurs qui ne nous sont pas venus, mais plus encore sur l'infatigable Providence, suivant vos nombreuses recommandations insérées au Bulletin, nous admettions autant de familles qu'il s'en présentait dignes d'être visitées. C'est ainsi que notre conférence formée il y a un an de 8 membres aujourd'hui de 19 membres laïques seulement dont plusieurs sont ouvriers et dans une très modeste aisance nous étions arrivés à un total de 28 familles secourues. Nous ne pouvions longtemps supporter ce fardeau bien que nous nous soyons appliqués à donner le moins possible à chacune afin d'étendre le plus possible notre influence morale, nous nous trouvons en déficit depuis plus de 2 mois de 100 à 150 Fr et ce déficit va aller sans cesse en grossissant puisque nos quêtes moyennes sont de 12 à 15 Fr et que nous dépensons régulièrement 25 Fr par semaine.

En présence de cette situation critique les uns proposent de réduire et de rayer quelques familles, d'autres, en petit nombre il est vrai, proposent de compter encore sur la Providence; mais nous craignons de tenter Dieu et de nuire à nos fournisseurs pour qui tenir vaut mieux que voir venir, et très probablement nous allons recourir au moyen extrême, douloureux mais nécessaire des radiations et diminutions; nous en souffrons véritablement car nous avons la certitude que ce n'est pas du superflu mais du nécessaire que nous allons enlever à nos pauvres. Nous serions heureux de sa-



voir ce qu'en pareille circonstance vous eussiez aimé nous voir faire et nous avons tous je crois, assez de confiance en Dieu et en votre fraternelle affection ainsi qu'à votre expérience pour oser faire ce que vous nous conseillerez.

Il va sans dire que cette gêne ne nuit en rien à notre fourneau qui a sa caisse distincte et ses revenus assurés au moins pour toute l'année, mais nous ne connaissons au juste sa situation financière qu'à la suite d'un inventaire qui sera fait aux premiers jours de mai.

Nous n'avons pas manqué d'avoir une messe pour nos confrères décédés, messe à laquelle nous avons tous assisté en commun, heureux d'avoir cette nouvelle occasion de resserrer aux pieds des autels les liens de charitable fraternité qui nous unissent, mais il nous a été impossible d'avoir une messe, ainsi qu'il est marqué par le règlement, le 1er lundi de carême. Nous l'avons eue la veille, nous désirions savoir si, pour gagner l'indulgence plénière il est indispensable d'avoir la messe le lundi.

Enfin, Monsieur et bien cher Confrère, nous avons une dernière question à vous soumettre. Nous usons de toute notre influence et de tous nos efforts pour provoquer dans les petites localités voisines la formation de conférences. Il en est une, non chef lieu de canton, qui se trouve dans les meilleures conditions pour cela. Il existe déjà une société d'hommes dite de persévérance dont les règlements semblent avoir été empruntés au nôtre. Un saint prêtre autant aimé qu'estimé et retenu dans cette ville par une santé bien délicate, s'occupe activement de cette oeuvre; il aime beaucoup les conférences et n'aurait qu'à parler, je crois, pour que la Société de persévérance s'érigeât en conférence. Il résulte d'un entretien que nous avons eu ensemble qu'il n'existe à la réalisation de ce projet qu'un obstacle à peu près, mais un obstacle très grave, il n'y a pas de pauvres; il n'y a pas de prisonniers, pas de militaires, pas d'apprentis, que faire ? Le pauvre pays que celui qui n'a pas de pauvres à nourrir. Pourriez-vous nous faire connaître ce qu'il y aurait lieu de faire, à votre avis, dans cette circonstance.

Veuillez agréer, Monsieur et bien cher con-



frère, l'assurance de notre respectueuse et cordiale
affection en N.S.J.C., Marie Immaculée et St Vincent
de Paul

signé : Lataste.

Copie faite d'après une autre copie.† L'original se
trouve aux Archives de la Société de Saint Vincent de
Paul à Paris.

† authentiquée par l'Archevêché de Paris.

